

CONSEIL INTERCOMMUNAL DU RESEAU D'ACCUEIL DES TOBLERONES

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 4 AVRIL 2019 A 20H00 A LA ROUTE DE MARCHAIRUZ, SALLE COMMUNALE, 1261 MARCHISSY

Présidence : Mme Anne Stiefel

La Présidente ouvre la séance à 20h08, salue les membres du Conseil Intercommunal, les membres du Comité de Direction et les remercie de leur présence.

Elle remercie la Commune de Marchissy pour la mise en place de la salle à l'occasion de cette séance.

Tous les membres ont été régulièrement convoqués et ont reçu les documents par courrier et par courriel.

1. Appel

L'appel fait constater la présence de 22 membres du Conseil Intercommunal représentant 26 voix sur 39. Le nombre de Communes représentées s'élève à 15 sur 16, 10 personnes s'étaient excusées dont 3 ont été remplacées et 1 personne était absente.

| | | | | | |
|-----------------|---|------|-----------|---|------|
| Arzier-Le-Muids | 3 | voix | Le Vaud | 0 | voix |
| Begnins | 1 | voix | Longirod | 1 | voix |
| Burtigny | 1 | voix | Marchissy | 1 | voix |
| Coinsins | 1 | voix | Prangins | 3 | voix |
| Duillier | 1 | voix | St-Cergue | 3 | voix |
| Genolier | 2 | voix | St-George | 1 | voix |
| Givrins | 1 | voix | Trélex | 1 | voix |
| Gland | 5 | voix | Vich | 1 | voix |

(Quorum : 2/3 des Communes membres représentées, soit 15 Communes sur 16)

Le quorum est atteint, la Présidente déclare que le Conseil peut valablement délibérer.

2. Assermentations

Une lettre de démission de Monsieur Cédric Marzer, Municipal de Trélex, est remise en main propre à la Présidente par Madame Evelyne Vogel, Municipale, sa remplaçante au Conseil Intercommunal. Celle-ci est immédiatement assermentée.

Sont assermentés ce jour :

1. Madame Evelyne Vogel de la Commune de Trélex.
2. Monsieur Pierce Lohman de la Commune de Prangins.
3. Monsieur David Biemmi de la Commune de Gland.
4. Monsieur Yann de Siebenthal de la Commune de Gland (suppléant).

Les nouveaux membres promettent de respecter le serment et entrent en fonction immédiatement en tant que conseillers. La Présidente les remercie et les félicite pour leur engagement. Elle leur souhaite la bienvenue dans l'Association.

Monsieur Jacques Mugnier de la Commune de Duillier et Madame Chantal Landeiro de la Commune de Le Vaud, qui devaient être assermentés ce soir, sont excusés.

3. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour suivant est accepté à l'unanimité.

1. Appel.
2. Assermentations de Mme Chantal Landeiro (Le Vaud), M. Pierce Lohman (Prangins), M. Jacques Mugnier (Duillier), M. David Biemmi (Gland).
3. Approbation de l'ordre du jour.
4. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Intercommunal du 3 octobre 2018 à Gland.
5. Communications du bureau.
6. Communications du Comité de Direction.
7. Nomination du bureau du Conseil Intercommunal :
 - Election du/de la Président/e.
 - Election du/de la Vice-président/e.
 - Election de deux scrutateurs/trices.
 - Election de deux scrutateurs/trices suppléants/tes.
8. Nomination des membres à la Commission de gestion et finances.
9. Election d'un membre du Comité de Direction en remplacement de Mme Odile Rochat.
10. Préavis 1/2019 – Comptes 2018 et rapport d'activités.
11. Motion Nicolas Ray – réponse du Comité Directeur & nomination d'une commission.
12. Nomination d'une Commission « Plan de développement du RAT » - Préavis N°02/2019.
13. Divers et propositions individuelles.

4. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Intercommunal du 3 octobre 2018 à Begnins

Le procès-verbal a été envoyé par courriel à tous les membres.

Il n'y a pas de remarque, le procès-verbal est donc approuvé tel que présenté à la majorité moins 3 abstentions.

5. Communications du bureau

La Présidente donne lecture d'un courriel de Mme Chantal Turin, Préfet, daté du 7 décembre 2018 dont le contenu est le suivant :

L'article 7/2 des statuts du RAT sont clairs :

« Chaque membre dispose, en fonction du nombre d'habitants résultant du dernier recensement cantonal officiel précédent le début de la législature, d'une voix par 1'000 habitants ou par fraction de 1'000 habitants.

L'article 7/3 précise la répartition des voix par délégué.

Il faut donc attendre la prochaine législature pour revoir le nombre de voix.

6. Communications du Comité de Direction

Madame Christine Girod (Présidente du Comité de Direction)

Madame Christine Girod excuse Madame Régula Jaunin et Madame Odile Rochat.

En date du 10 janvier 2019, Madame Rochat a démissionné de son poste de Municipale et de fait, du Comité de Direction du RAT où elle siégeait depuis le 1^{er} juillet 2016.

Madame Christine Girod ainsi que tous les membres du CI RAT la remercient pour son travail au sein de l'Association.

EIAP

Le 28 mars 2019, l'EIAP a annoncé par voie de communiqué de presse, la nouvelle mouture du cadre de référence qui entrera en vigueur le 1^{er} août 2019.

Il clarifie les rôles de chacun ainsi que de la Direction. Les taux d'encadrement se définissent sur le principe de primauté des professionnels et la taille des groupes des 3P-4P a été revue à la baisse Les groupes seront donc les suivants :

- 1P-2P : 12 enfants
- 3P-4P : 12 enfants
- 5P-6P : 15 enfants
- 7P-8P : 18 enfants

Ressources humaines

Le Comité de Direction a rencontré les collaborateurs/trices du RAT et de l'AFJ pour un entretien annuel. Conformément au budget, le RAT a accueilli une nouvelle assistante administrative au 1^{er} février 2019.

Contrôle des factures mensuelles

Le contrôle des factures mensuelles doit être fait avec précision au sein des Communes. En effet, les enfants figurant sur la facture doivent être domiciliés dans la Commune et les greffes ont 15 jours pour faire part de leur désaccord.

10 ans du RAT

Le RAT fête ses 10 ans cette année et le réseau a décidé d'offrir aux familles une invitation pour le parc animalier de la Garenne. Une grande fête est organisée le 6 juin 2019 à Le Vaud dès 18h30. La Commune de Le Vaud est remerciée d'avance pour son accueil.

7. Nomination du bureau du Conseil Intercommunal du RAT pour l'année 2019-2020

Selon les statuts, à la fin de chaque année (du 1^{er} juillet au 30 juin) le Conseil Intercommunal nomme les membres du bureau pour l'année suivante :

Election du/de la Président/e :

Madame Anne Stiefel propose de continuer son mandat de Présidente. Il n'y a pas d'autre candidature, Madame Anne Stiefel est élue en tant que Présidente à l'unanimité sous les applaudissements de l'assemblée.

Election du/de la Vice- Président/e :

Monsieur Philippe Menoud accepte de poursuivre son mandat. Il est élu en tant que Vice-Président à l'unanimité sous les applaudissements de l'assemblée.

Election de deux scrutateurs/trices :

Madame Françoise Samuel et Monsieur Bastien Morax acceptent de poursuivre leur mandat et sont élus comme scrutateurs à l'unanimité sous les applaudissements de l'assemblée.

Election de deux scrutateurs/trices suppléants/tes :

Madame Florence Sage et Monsieur Nicolas Ray acceptent de poursuivre leur mandat et sont élus comme scrutateurs suppléants à l'unanimité sous les applaudissements de l'assemblée.

8. Nomination des membres à la commission de gestion et finances.

L'article 24 des statuts de l'Association Intercommunale du RAT stipule que la Commission de gestion et des finances doit être réélue chaque année.

Se présentent :

- Madame Alice Durgnat-Levi
- Madame Monya Jaccard
- Madame Céline Etoupe
- Madame Isabelle Monney (*absente*)
- Monsieur Rasul Mawjee (*absent*)

Ces 5 membres sont élus à l'unanimité sous les applaudissements de l'assemblée.

9. Election d'un membre du Comité de Direction en remplacement de Mme Odile Rochat.

La Présidente annonce que Madame Evelyne Vogel de la Commune Trélex se porte candidate au poste de membre du Comité de Direction. Comme il n'y a pas d'autre candidature, Madame Evelyne Vogel est élue à l'unanimité sous les applaudissements de l'assemblée.

La Présidente procède à l'assermentation de Madame Evelyne Vogel au Comité de Direction et lui souhaite la bienvenue.

Monsieur Cédric Marzer reprendra sa place au Conseil Intercommunal lors de la prochaine séance où l'on procèdera à son assermentation en début d'assemblée.

10. Préavis 1/2019 – comptes 2018 et rapport d'activités.

La Présidente donne la parole à Madame Céline Etoupe de la Commission de gestion et des finances qui lit à haute voix la conclusion du rapport :

La Commission recommande, à l'unanimité de ses membres, d'accepter les conclusions du préavis 1/2019, soit :

- D'accepter le rapport de gestion et des finances 2018 et les comptes 2018 tels que présentés par le Comité de Direction.
- De donner décharge aux membres du Comité de Direction (CoDir).

La Présidente ouvre la discussion sur le préavis :

Madame Christine Girod confirme que la commission de gestion et des finances ne peut pas vérifier les comptes des structures. En effet, celles-ci ont une gestion complètement indépendante et la commission n'a dès lors pas accès à leurs comptes.

Le Comité de Direction a interpellé la FAJE face à cette situation. Le Président de la FAJE ne peut pas, en l'état, répondre à cette demande de la commission mais le Comité de Direction ne manquera pas de revenir avec une réponse dans les meilleurs délais.

Monsieur Nicolas Ray demande ce que la commission de gestion et des finances aimerait faire avec les comptes des structures ?

Madame Céline Etoupe répond que la commission souhaiterait analyser ce qui pourrait être amélioré et tenter de comprendre pour quelle raison certaines structures fonctionnent très bien et d'autres moins.

Décision

A l'unanimité (21 voix suite à l'élection de Madame Evelyne Vogel au CoDir) le Conseil Intercommunal décide :

- D'accepter le rapport de gestion et des finances 2018 et les comptes 2018 et d'en donner décharge au CoDir.

11. Motion Nicolas Ray – réponse du Comité de Directeur & nomination d'une Commission

La réponse du Comité de Direction a été envoyée à tous les membres du Conseil Intercommunal et une Commission est créée ce soir :

Se portent candidats :

- Monsieur Nicolas Ray
- Madame Antonella Salamin
- Madame Françoise Graber
- Madame Céline Etoupe
- Madame Monya Jaccard

Ces 5 membres sont élus à l'unanimité sous les applaudissements de l'assemblée.

12. Nomination d'une Commission « Plan de développement du RAT »

Monsieur Jonathan Oldacre et Madame Christine Girod donnent des informations sur le plan de développement du RAT qui est une demande de la FAJE.

Se portent candidats :

- Monsieur Jean-Jacques Nicolet
- Monsieur Nicolas Ray
- Monsieur Philippe Menoud
- Madame Céline Etoupe
- Madame Claudine Vanat-Gachet
- Madame Monya Jaccard
- Monsieur Pierre Lohman

Ces 7 membres sont élus à l'unanimité sous les applaudissements de l'assemblée.

13. Divers et propositions individuelles

Madame Christine Girod remercie le Conseil Intercommunal pour cette séance. Elle félicite Madame Evelyne Vogel pour sa nomination au Comité de Direction du RAT. Les membres de la Commission de gestion et des finances sont remerciés pour leur travail et leur soutien tout comme Monsieur Marco Baiguini, Madame Nathalie Widmer, les membres du Comité du Direction et le bureau du Conseil Intercommunal.

Monsieur Jean-Jacques Nicolet souhaite la bienvenue à tous à Marchissy et un verre de l'amitié est offert.

La séance est levée à 20h45.

La Présidente



Anne Stiefel

La Secrétaire



Vanessa Wicht